



Communiqué de presse

Royal Air Air Maroc signe un contrat pour l'acquisition de 8 avions de la famille ATR-600, les « Greenliners » dont deux en option

A l'occasion du salon du Bourget, Royal Air Maroc et le constructeur ATR ont signé le 16 juin 2009 au Salon du Bourget un contrat pour l'acquisition de 4 avions ATR 72-600 et 2 avions ATR 42-600, ainsi que des options pour 2 ATR 72-600 supplémentaires. Ces avions sont destinés à Royal Air Maroc Express, la nouvelle filiale régionale de Royal Air Maroc, qui a été créée en coordination avec les Pouvoirs Publics et dont le démarrage des activités est prévu dans les prochaines semaines.

En attendant la livraison de ces avions, des « Greenliners » de la famille ATR de la série '-600', qui débutera en 2011, et pour faciliter le lancement de Royal Air Maroc Express, la compagnie va louer quatre ATR 72-200 auprès du constructeur ATR, dont les livraisons sont en cours.

Les « Greenliners » 42-600 et 72-600 de Royal Air Maroc Express, configurés avec 48 et 70 sièges respectivement, seront équipés d'une nouvelle suite avionique proposant les toutes dernières innovations technologiques en matière d'aide à la navigation et d'instruments de communication. Ces avions seront également équipés d'une cabine améliorée pour offrir aux passagers un confort encore plus élevé.

Avec l'introduction des « Greenliners » de la série -600 dans la flotte du Groupe Royal Air Maroc, ce Groupe deviendra le premier opérateur aérien du bassin méditerranéen à exploiter ce type d'appareil.

Par leurs faibles coûts d'exploitation et leurs performances, notamment en altitude et en conditions de chaleur, ces avions s'adaptent aux besoins du transport régional au Maroc. Ils sont à la pointe du confort et du respect de l'environnement.

Les « Greenliners » de la série '-600', seront opérés par Royal Air Maroc express, compagnie filiale de Royal Air Maroc, créée dans le but de développer le réseau régional du Groupe et qui permet de doter les différentes villes du Maroc de liaisons aériennes qui renforcent leur attractivité, et qui contribuent à la promotion du tourisme intérieur. Le nouveau réseau domestique permettra par ailleurs d'offrir à la clientèle nationale, un produit aérien adapté en termes d'horaires et de fréquences.



La série '-600': la nouvelle génération

Les « Greenliners » 42-600 et 72-600 seront pourvus des dernières améliorations technologiques, tout en conservant les points forts des avions de la famille ATR de la série '-500'. Celles-ci incluent une toute nouvelle suite avionique, des moteurs PW 127M, une augmentation de 500kg de la charge maximale au décollage (MTOW) et de la masse maximale sans carburant (MZFW). Ces derniers membres de la famille d'avions ATR présenteront les plus faibles consommations de carburant par passager et les plus basses émissions de CO₂, consolidant ainsi le constructeur ATR comme l'« avionneur vert » du marché régional.

Casablanca, le 16 juin 2009